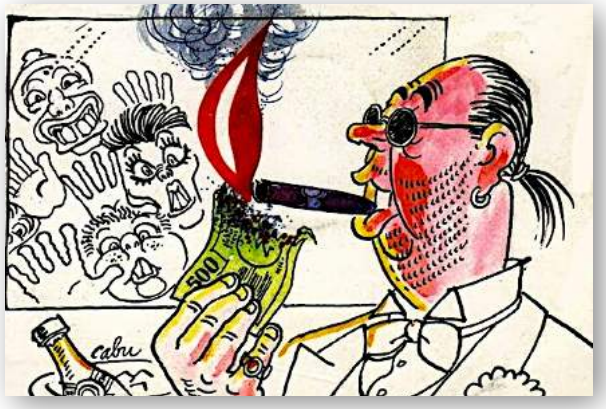


LA LETTRE

Une publication bimestrielle de l'Association des Anciens d'Unisys

JANVIER / FÉVRIER 2025 *(23e année)*





Dans ce numéro : *La chronique de GIF, Les lettres du Guide du Ciel de janvier et février, La lettre bimestrielle de novembre et décembre, La lettre du Cyber-Conseiller de janvier et février, Les mensuels Au Fil des Jours de janvier et février, Les nouvelles des adhérents, Les nouvelles de l'Association, Focus: les Archives, Le concours photo 2024, Nouvelles du site internet, Les voyages de l'Association, La solution des jeux, ou êtes-vous donc passé ? Message aux adhérents - Les Anciens Combattants.*

ENTRE NOUS, *LA CHRONIQUE DE GIF*

Ah ! SI J'ÉTAIS RICHE… Conte moral

Samedi matin, gardez cela pour vous, alors que je prenais paisiblement mon petit-déjeuner, je me suis aperçu que j'avais gagné 20 millions d'euros au loto ! Bêtement, sans le faire exprès, quasiment sans jouer. J'ai bien failli m'étrangler avec le pain grillé tartiné au camembert, un de mes nombreux secrets nutritionnels pour conserver mon corps d'athlète…

Comble de l'ironie, je venais de noter sur mon agenda, comme le faisait ce pauvre Louis XVI en juillet 1789 : « hier, RIEN ». Vraiment, ça fait peur, ça dérange, je dirais même ça insupporte…

Ce doit être cela qu'on appelle « la chance », bien qu'une effrayante étude établit « qu'une personne qui achète un billet de loterie le lundi en vue d'un tirage le vendredi a deux fois plus de 'chances' de mourir avant le tirage que de gagner le gros lot ».

Dorénavant, il va falloir apprivoiser le train de vie d'un millionnaire. Terminé le stress des fins de mois où l'on constate avec un grand OUF de soulagement que le solde du compte bancaire est quasi-positif de quelques malheureuses dizaines d'euros. Mais peut-être par égoïsme sécuritaire, finie également la franchise et la transparence monétaire avec mes proches ; et surtout avec mon agaçant beau-frère toujours prêt à profiter des bonnes occasions …Et celle-là, c'en était une, et de taille ! Mon brave monsieur, on n'est jamais à l'abri des jalousies de son entourage. Quelle époque !

Pas question non plus de m'exhiber avec une perruque et une fausse barbe auprès de journalistes en mal de sensationnel, prompts à psychanalyser les grands gagnants pour faire baver d'envie et de dépit les petits perdants. Il va falloir cultiver la discrétion…
Sans aucun doute, comme beaucoup d'entre vous, il m'est arrivé parfois de rêver aux possibilités soi-disant abyssales offertes par une telle somme : Une grande maison, nécessairement dans le Sud ; une grosse berline, fatalement allemande ; un voyage autour du monde, immanquablement à bord d'un grand yacht. OUI, mais et après ? What else ? Vous allez rire, mais à mon âge je ne suis plus vraiment sûr d'en avoir envie.

Alors que faire de tout cet argent ? Comment le gérer ? Comment le dépenser ? Et surtout, comment s'en débarrasser ?

Il existe l'option « gaspillage incendiaire » qui consiste pour le flambeur à s'installer dans une suite premium au *Martinez* de Cannes, avec vue sur mer. Sans contestation, c'est assez efficace car un mois de résidence peut coûter un million et demi d'euros, hors repas et fioritures diverses. A ce rythme, le magot sera carbonisé en un an, c'est garanti.
Concernant la belle voiture, la *Bugatti Divo* semble une folie accessible en y consacrant 5 millions d'euros, soit ¼ du gain ! Toutefois, avec un gain aussi mesquin, impossible de s'offrir la *Rolls-Royce Boat Tail*, véritable joyau de l'industrie automobile, au prix estimé à 23 millions d'euros l'exemplaire. Et ce véhicule de rêve n'a séduit que 4 clients dans le monde. Pas un de plus.

Un tour du monde sera vraisemblablement – toutes proportions gardées – moins onéreux. La location d'un yacht de luxe de plus de 200 pieds (>60m) pourrait coûter entre 300 000 et plus d'un million d'euros, sans compter les innombrables frais annexes. Mais par rapport au palace de Cannes, c'est quasiment donné.

La philanthropie ne me semble pas non plus une si mauvaise piste pour disperser l'encombrant magot. Certains dons permettront une réduction d'impôt de 75% du montant donné mais hélas, cette possibilité gagnant-gagnant est plafonnée à 20.000 euros, somme Ô combien ridicule.

➳

Alors il ne reste plus que le don à « fonds perdus » (pas pour tout le monde) comme le ferait un certain *Bill Gates* avec sa célèbre fondation *Bill et Melinda Gates*.



Et là, il y a du lourd. En 2024, cette fondation s'est engagée à donner le montant stratosphérique de… 8,6 milliards de dollars ! On ne joue pas dans la même cour. Les 20 millions d'euros ne représenteraient qu'un modeste pourboire.

Regardons cette fois du côté de la bourse, qui va permettre à coup sûr de s'enrichir. Mais il me faudrait posséder au minimum un master finances de HEC ; comme ce n'est pas vraiment le cas, il existe un risque bien réel de » liquider mes liquidités » à trop grande vitesse, surtout dans le contexte agité actuel.

Alors tous comptes faits, après avoir constaté que ce gros lot ne me causerait finalement que des soucis, qu'il pourrait même se révéler toxique, je me suis décidé pour une gestion tranquille en bon père de famille, avec des placements réputés sans danger pour ma tirelire et des dons aux oeuvres caritatives.

Et là, je vois bien que je vous déçoit, vous le kamikaze qui rêvez d'aventures financières. non ? Permettez- moi donc de sourire…J'ai hâte de vous voir à la manœuvre lorsque prochainement vous serez sacré grand gagnant par la Française des Jeux…Mais encore faudrait-il que vous jouiez !

Merci d'avoir supporté cette histoire jusqu'au bout.

NDLR : Toute allusion ou référence à une situation existante ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.
- 60% des mises sont reversées aux joueurs gagnants, 29% sont reversés à l'Etat ou à des organismes publics, et 11% couvrent les charges et les bénéfices de la FdJ. En 2023, le produit brut des jeux de la FdJ représentait 6.700.000.000 €.

GIF

LES PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

Parution de LA **LETTRE DU GUIDE DU CIEL 219** de janvier 2025.



Au sommaire de cette lettre de Guillaume CANNAT :

- L'arbre d'Anna sous la voie lactée
- LeGuide du Ciel 2025-2026
- Phases de la Lune et éclipses en 2025

lire cette lettre …

Parution de LA **LETTRE DU GUIDE DU CIEL 220** de février 2025

Au sommaire de cette lettre de Guillaume CANNAT :

- Lumières sur le mont Lozère
- Le guide du Ciel 2025-2026
- Observez la lumière zodiacale

lire cette lettre …

Parution de la **LETTRE BIMESTRIELLE n° 12406,** novembre et décembre 2024.

Au sommaire de ce numéro :

- La chronique de GIF,
- Lettres du Guide du Ciel de novembre et décembre,
- La lettre bimestrielle de septembre et octobre,
- Lettre du Cyber-Conseiller de novembre et décembre,
- Le Bulletin trimestriel du 4e trimestre,
- Mensuels Au Fil des Jours de novembre+décembre,
- Les nouvelles des adhérents,
- Les nouvelles de l'Association,
- Focus: Localiser un adhérent,
- Le concours photo 2024,
- Nouvelles du site Internet
- Les voyages de l'Association,
- Photos extraites des AG précédentes

lire cette lettre …

Parution de LA **LETTRE DU CYBER CONSEILLER** n°22501 de janvier/février 2025

Au sommaire de ce numéro :

- Limiter mes traces sur Internet
- Les secrets de l'explorateur Windows
- Les astuces de la recherche Google
- IOS 18 : quelques nouveautés
- Enquête express
- Assemblée Générale 2025
- Commandez Office 2024.

FOCUS SUR UNE APPLICATION

Découvrez/Redécouvrez une application du site internet

LES ARCHIVES

Nous nous efforçons de conserver toutes les publications du site depuis 2004, y compris les résultats des enquêtes. Sur la page Accueil, clic sur l'onglet "*les Archives*", puis clic sur la ligne -1 : "*Archives an dernier*" ou -2 : "*Archives toutes années*" dans le menu déroulant.

PUBLICATIONS CFR, UFR, FNAR

Parution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n°207, janvier 2025, une publication des fédérations de retraités CFR/ UFR/ FNAR.

Au sommaire ce mois :

- Inauguration du nouveau siège de la FNAR
- Cour des comptes : un rapport alarmant sur le financement de la Sécurité sociale
- Conseil d'administration de la CNSA ; 12.12.2024
- Actualité du Contrat de partenariat FNAR-MUTUALIA
- Le patient itinérant.

lire cette publication

Parution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n°208, février 2025, une publication des fédérations de retraités CFR/ UFR/ FNAR.

Au sommaire ce mois :

- Prolongation de la campagne de vaccination contre la grippe
- Evolution tarification de l'hébergement dans les EHPAD
- Bruno Lachesnaie, Vice-président du Conseil de la CNSA
- Le vieillissement de la population : un moteur de développement
- Les associations membres de la FNAR font « VIVRE » notre Fédération.

lire cette publication...

LES NOUVELLES DES ADHÉRENTS

Nous avons appris avec retard la disparition de **Michel CARASSE**, survenue le 15 octobre dernier à l'âge de 88 ans. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Mais nous vous présentons également d'excellentes nouvelles !
En effet , 4 nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs depuis le 1er janvier.
Il s'agit de **Serge CASTELLI** qui nous a rejoint le 5 février, de **Franck et Sophie PUSTIENN**E qui nous ont rejoint le 20 février et de **Lionel VROT** qui nous a rejoint le 25 février.
Nous souhaitons à tous les 4 la bienvenue dans l'Association.

Dans la rubrique « *NOS JOIES* », les familles de nos adhérents préparent activement l'avenir.



En effet, un petit **ELLIOT**, né le 10 janvier, s'est permis de rendre grand-mère **Georgette STERCK**. Elle est ravie.

Quand à **NÉO**, qui avait montré le bout de son nez le 18 avril dernier, il est le 5e arrière petit-enfant de **Claude FOISSEY**, qui commence à en avoir l'habitude.

Et nous annoncerons d'autres naissances dans notre prochain numéro.

Au chapitre des pertes d'effectifs, nous avons été contraints, non sans regrets, de radier au 1er janvier 11 adhérents pour cotisations impayées malgré de nombreuses relances.

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Un message de septembre a invité tous les adhérents à participer à l'**Assemblée Générale 2025** qui se tiendra à **Paris le 13 mars 2025**. Un message de relance va être émis rapidement pour remettre en tête des étourdis que l'inscription et le vote permettent, outre de réserver leur place à l'AG, de voter les résolutions qui sont présentées, que l'adhérent décide de se déplacer ou non.(voir page 4)

Et cette année encore, moyennant une modeste contribution (c'est gratuit pour les adhérents), nous accueillerons avec plaisir vos compagnes ou vos compagnons pour lesquels nous avons concocté des suggestions de balades dans les parages, s'ils préfèrent les privilégier à nos présentations.

Et tout le monde se retrouvera pour le déjeuner .

Inscrivez-vous et votez …

L'appel des cotisations est en cours. Il vous est rappelé que votre cotisation est payable durant le 1er trimestre et exigible au plus tard le 31 mars.
Un utilitaire est disponible pour que vous puissiez vérifier l'état de votre compte. En accès depuis la page *ACCUEIL*.

LE CONCOURS PHOTO 2024

Nous n'avons pas eu cette année le succès des concours précédents de 2020 et 2022.

Il est permis de s'interroger sur les causes de cette désaffection :

- Le sport, un thème mal choisi ?
- Les adhérents, trop occupés ou trop âgés ?
- Les adhérents, trop sollicités par l'Association ?

Nous sommes impatients de recevoir votre sentiment sur ces résultats en demi-teinte.



A ce jour, et comme trop souvent lorsque nous demandons une modeste contribution, ABSOLUMENT AUCUNE RÉPONSE ne nous est parvenue. Peut être un jour prochain ?

Mais toutes ces considérations n'entachent en rien le succès des 3 lauréats, à qui nous adressons à nouveau nos félicitations :

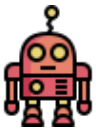
- **1er René STUPIENKO**, photo n°16 « au vent de l'Atlantique »
- **2e Claude FOISSEY,** photo n°21 « envol au dessus des poubelles face à la tour Eiffel »
- **3e Jean-Pierre GARREAUD**, photo n°7 « motocross"

Les récompenses ont déjà été remises à René et Jean-Pierre qui ne pourront pas se déplacer le 13 mars.

LES NOUVELLES DU SITE INTERNET

Vous connaissez un ancien que vous aimeriez voir adhérer à l'Association ? Nous aussi.
Pour vous aider, nous mettons à votre disposition un argumentaire auquel vous pouvez accéder depuis la page *ACCUEIL*, rubrique « *les adhérents* », sous-rubrique « *pourquoi adhérer à l'Association* ».

Malgré la mise en place de moyens de protection sophistiqués, notre site a été victime les 14 et 15 février d'une attaque dite « **deni de service** ». Elle consiste à bombarder de centaines, voire de milliers de mails les boites mail visées par le hacker, afin de saturer le serveur.
Aucune information sensible n'a été dérobée, mais nous avons du faire face à un net ralentissement et à beaucoup de travail de nettoyage.



Dorénavant, pour tous les formulaires qui nécessitent d'entrer des informations, un petit préambule vous demandera de prouver que vous êtes bien un humain, et non un robot.

VOYAGES DE L'ASSOCIATION

Nos voyages sont ouverts à tous les anciens d'Unisys, adhérents ou non à l'Association, ainsi qu'au personnel actif d'Unisys, et à tous leurs accompagnants, famille ou amis.

Voyage en Irlande



Les réservations sont ouvertes depuis le 15 juin 2024 pour ce voyage qui se tiendra en mai 2025. L**es réservations sont toujours en cours**. Nous attendons votre inscription.

Ne manquez pas cette occasion de découvrir la verte Irlande au cours d'un voyage amical entre amis.

Irlande : inscrivez-vous ICI ...

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC MOI ?

Les solutions des jeux parus dans le Bulletin trimestriel du 4eme trimestre …

... sont disponibles ICI ...

Avez-vous résolu les énigmes ?



Je vous cherche partout. Où êtes-vous donc passé, vous qui ne vous êtes pas encore inscrit à l'Assemblée Générale du 13 mars 2025 ?

Rassurez-vous. Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas vous rendre à Paris le 13 mars, il faut comprendre que s'inscrire ne signifie pas obligatoirement s'engager à être présent.

Vous devez simplement vous inscrire pour pouvoir voter comme nous le faisons tous chaque année pour approuver ou rejeter les résolutions qui vous sont présentées.

En votant, vous exercez votre droit de participer activement à la gestion et à l'avenir de l'association. C'est un moyen de faire entendre votre voix et d'influencer les décisions importantes.

Le vote permet d'assurer que toutes les opinions sont prises en compte et que les décisions sont légitimes, fondées sur l'adhésion de la majorité.

Vous avez une part de responsabilité dans la réussite de l'association. Voter, c'est prendre part à cette responsabilité et à l'évolution de l'organisation.

En votant, vous pouvez vous assurer que les décisions prises sont transparentes et reflètent les intérêts de l'ensemble de l'association, et non seulement d'un groupe restreint.

Les votes sont possibles jusqu'au lundi 10 mars, mais le plus tôt sera le mieux. Alors, pensez-y.

Inscrivez-vous et votez

MESSAGE AUX ADHÉRENTS

Chers amis,

Nous espérons que ce message vous trouvera en bonne santé et plein d'enthousiasme.



Depuis sa création, notre association de retraités s'est toujours efforcée de créer un espace convivial et dynamique où chacun peut trouver sa place, partager ses passions et contribuer à des projets enrichissants.

Cependant, nous devons malheureusement constater que, malgré nos efforts, l'intérêt et la participation à nos initiatives restent très en deçà de nos attentes.

Nous comprenons que chacun a ses propres occupations et préoccupations, mais nous tenons à rappeler que notre association ne peut exister et prospérer qu'avec l'engagement actif de ses membres.

Votre participation est essentielle pour maintenir la vitalité de notre communauté et pour réaliser les projets qui nous tiennent à cœur.

Nous vous invitons donc à réfléchir à la manière dont vous pourriez vous impliquer davantage. Que ce soit en participant à nos réunions, en proposant des idées d'activités, en répondant à nos enquêtes, en nous proposant des textes à publier, ou plus simplement en partageant vos compétences et un peu de votre temps, chaque contribution compte.

Nous sommes convaincus que, tous ensemble, nous pouvons faire de notre association un espace encore plus vivant et stimulant.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos disponibilités.

En espérant vous avoir convaincu,

Très cordialement,
Votre Bureau

LES « ANCIENS COMBATTANTS »

Peut-être l'ignorez-vous, mais les adhérents de notre Association, répartis sur notre territoire, ont ici ou là constitué ce que l'on pourrait appeler des « sous-groupes » ou des « chapelles » dans le but de se retrouver autour d'un bon repas pour parler « du bon vieux temps ».

Nous vous présentons aujourd'hui un des groupes les plus actifs, qui s'est baptisé « les anciens combattants ».

IL ÉTAIT UNE FOIS des "anciens combattants" qui avaient fait la "Campagne de Cergy-Paris-La Défense".

En pensant au bon vieux temps, ils se réunissaient parfois pour des réunions de travail sérieuses et approfondies. Celle-ci se déroulaient dans un type de lieu constant, un bouge soigneusement choisi, et avec un ordre du jour immuable : apéro/entrée/plat/dessert/café, le tout arrosé d'un jus de raisin longuement fermenté.

Le secrétariat de la réunion est assuré par les conjoints désormais invités à se joindre à nous.

La Covid et autres ennuis de santé n'ont pas permis de "travailler assidument" en 2022, 2023 et 2024, mais tous ont décidé de reprendre un ordre du jour interrompu et se sont retrouvés ce vendredi 14 février à midi dans un petit estaminet à La Bastille appelé *Bofinger*.

La choucroute y est parfaite et le vin d'Alsace gouleyant. Des preuves ? : les photos ci-jointes.



Vers 16 heures il a fallu se quitter en décidant que 2026 étant trop loin, il fallait se retrouver à l'automne. Y a plus qu'à ... !



Michel COLOMBIER

Les images publiées dans cette lettre sont générées par l'I.A. et, ainsi que les photos, libres de droits